



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question écrite n° 85780

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur la campagne intitulée « un but : l'éducation pour tous », lancée par la campagne mondiale pour l'éducation, en association avec la Fédération internationale de football (FIFA). L'objectif est de mobiliser l'opinion publique afin de pousser les chefs d'État à tenir l'engagement pris en 2000 de donner une éducation à tous les enfants du monde, avec l'adoption des « huit objectifs du millénaire pour le développement des Nations-unies ». Aujourd'hui, les objectifs du millénaire stagnent, les aides diminuent et certains pays ont déjà annoncé une baisse de leurs engagements. Au total, plus de 70 millions d'enfants ne fréquentent toujours pas l'école primaire dont plus de 30 millions en Afrique subsaharienne. Il souhaite donc connaître l'avis du Gouvernement sur cet appel qui constitue une réelle opportunité d'attirer l'attention vers un secteur stratégique où l'aide a des effets bénéfiques sur le long terme.

Texte de la réponse

La campagne mondiale « un but : l'éducation pour tous » a débuté en 2000. Il s'agit d'accompagner des programmes de scolarisation gratuite à destination des enfants vivant dans les pays les plus pauvres du monde. Elle est soutenue par l'engagement de 164 gouvernements qui permet de financer une éducation de qualité pour tous d'ici à 2015, dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (par exemple : éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation et l'autonomisation des femmes...). En octobre 2009, le Président de la République s'est associé au Secrétaire général de l'ONU et à de nombreux chefs d'État et de gouvernement pour soutenir cette campagne. Le Président de la République a, à cette occasion, affirmé : « la Coupe du monde de football, événement planétaire majeur, doit être pour nous tous l'occasion de se mobiliser dans un but unique : que, demain, chaque enfant du monde puisse trouver le chemin de l'école ». Cette déclaration est un des symboles de l'implication de l'État français dans cette mobilisation internationale de lutte pour la scolarisation de tous. L'année 2010 a été une année importante pour engager de nouvelles actions autour de l'événement mondial que représentait la Coupe du monde de football qui a eu lieu pour la première fois sur le continent africain. À cette occasion, la Fédération internationale de football association (FIFA) a été aux côtés de la campagne mondiale 2010 pour l'éducation, ce qui a permis d'impulser de nombreuses actions en faveur de l'éducation pour tous. Dans la continuité de la Coupe du monde, le Président de la FIFA, Joseph S. Blatter, a présenté le 13 décembre 2010, au stade Soccer City de Johannesburg, le fonds d'héritage de la Coupe du monde de la FIFA pour l'Afrique du Sud. Ce fonds soutiendra un large éventail d'activités visant à promouvoir le développement du football, de la santé, de l'éducation et des projets humanitaires en Afrique du Sud. Ce fonds fait partie intégrante des programmes d'héritage menés dans le cadre de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 ; il contribuera à l'engagement de la FIFA afin que les Sud-Africains continuent de profiter de la Coupe du monde au-delà de la compétition elle-même. Ces fonds seront directement alloués à des projets sociaux. Les bénéficiaires devront présenter des projets dans plusieurs domaines dont l'éducation. Le ministère des sports soutient et accompagne depuis des années des fédérations sportives comme la fédération française de football ou des associations internationales comme Sport sans frontières qui mettent en place des projets d'éducation pour tous en utilisant

le sport comme un outil éducatif.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85780

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8484

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4584